

Point : 4

Sujet : Bilan 2021-2023 – perspectives et priorités pour le futur.

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,
Chères et Chers collègues,

Les Vert-e-s se réjouissent des projets qui avancent. Le projet d'école en bois, qui sera le bâtiment communal le plus écologique construit jusqu'ici, est une réussite et montre bien qu'en consultant plus largement, on obtient de meilleurs résultats et sans oppositions.

Si seulement il pouvait en être de même pour tous les projets ! Car la situation de Romont est loin d'être rose.

Au début de la législature, nous attendions un changement de cap en matière de mobilité. La création d'un dicastère centré autour de la mobilité nous a laissé penser un temps que notre commune irait dans la bonne direction. A mi-législature, il nous faut nous rendre à l'évidence. Le Conseil Communal n'a pas été en mesure de démarrer les nouveaux projets dont nous avons besoin et peine à mener à terme les bons projets issus de la précédente législature :

- les travaux de la route de la Parqueterie ne débutent que maintenant,
- le premier coup de pioche du réaménagement de l'esplanade d'Arruffens n'est toujours pas donné,
- la zone 30 intra-muros est à la peine,
- la zone 30 des petits quartiers était toujours bloquée par des oppositions des riverains,
- le concept de stationnement fait l'objet d'une énième rediscussion.

A la rentrée, nous avons constaté qu'aucune amélioration significative n'a été apportée à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Encore une année perdue alors que les parents râlent à juste titre sur le prix des abonnements de transport scolaire qui prennent l'ascenseur.

Les changements législatifs intervenus depuis le début de la législature n'ont donné naissance à aucune initiative du Conseil Communal, que ce soit pour le transport urbain ou les réduction de vitesse à 30.

En deux ans, pour le moment, le dicastère de la mobilité s'est transformé en dicastère de l'immobilité. On reste hélas sur des études et des espoirs...

Soyez bien certain que ce n'est pas M. Bussard qui est ici pointé du doigt. C'est bien la majorité du Conseil Communal qui s'est jusqu'ici montrée incapable de faire avancer les dossiers de mobilité pourtant essentiels au bon fonctionnement de notre cité.

On ne passera évidemment pas en revue chaque dicastère ce soir. Les jolies communications ne doivent pas nous faire oublier que notre cité a avant tout besoin de réalisations. On pense bien sûr au MEP Intra-muros pour lequel CHF 200'000 ont été dépensé. Mais pas seulement.

En remplaçant une vision à l'horizon 2030 par un simple bilan de mi-législature, le Conseil Communal montre qu'il ne parvient toujours pas à prendre le recul nécessaire pour entreprendre les grands changements indispensables au développement de notre ville. Le Conseil Communal serait bien inspiré de reprendre avec sérieux le programme « **Cité de l'énergie** » et de l'utiliser

pour ce qu'il devrait être : une boussole pour réorienter par des actions concrètes le développement de notre ville vers la durabilité.

Merci pour votre attention

Christelle Masur Luu, pour le groupe Les Vert-e-s